A u g u s t i n B O N N E N F A N T

Mort au Bagne de Fontevrault
(1828 – 1857)

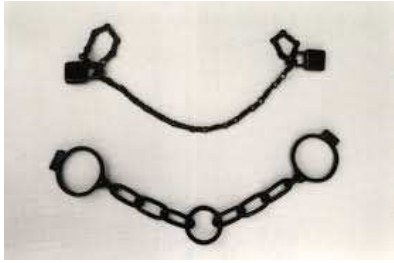

Reconnu coupable
d'un vol qualifié aggravé
d'objets mobiliers

Augustin BONNENFANT

a été condamné à 5 ans de prison
au Bagne de Fontevrault.

Né au village des Roches du Boupère le 24 février **1828**, Augustin BONNENFANT était journalier agricole au Boupère. Il s'est marié le 16 juin **1852**, à 8 heures du matin, à Flavie OUVRARD, servante, originaire de Saint-Paul-en-Pareds. Leur fils unique Jean-Baptiste est né le 18 août 1852.

LES FAITS

"Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1856, Augustin s'est introduit par effraction dans la maison habitée du village des Roches de la dame RIGAUDEAU qui était absente car elle était allée voir sa sœur dans un autre village du Boupère. Avec une échelle il était monté jusqu'au grenier du 2ème étage, avait forcé un volet, cassé une vitre, entré dans une chambre du 1er étage, y avait forcé une armoire pour y prendre des clefs afin de réaliser son larcin.

Ce qu'il avait volé : *du coutil de couette – 2 draps de lit de grosse toile "demi neuf" – 1 morceau de toile neuve – du fil et du coton environ 4, 50 mètres – 2 bouteilles d'eau de vie et 3 morceaux de savon pesant 1 kg.*

Suite à une perquisition au domicile d'Augustin dans le village des Matruères au Boupère distant de 1 km environ des Roches (domicile de la dame RIGAUDEAU), les objets ont été retrouvés. Dans le tissu il avait fait 2 chemises.

Augustin était absent lors de la perquisition. Sa femme Flavie nie tout en bloc et refuse même d'ouvrir une armoire en disant qu'elle n'avait pas la clef. Les gendarmes disent qu'ils vont quérir un serrurier et Flavie ouvre l'armoire qui renferme les objets volés. Augustin persiste à nier et dit qu'il avait tout trouvé sur la route. Seulement il y avait 4 témoins qu'Augustin tente de suborner donnant même 10 francs à l'un d'eux. A l'audition ils chargent tous Augustin qui persiste à nier.

Au procès de Cour d'Assises – juridiction de la Cour d'Appel de Poitiers – du 8 avril 1856, ***les jurés ayant admis les circonstances atténuantes, Augustin sera condamné à 5 ans de*** *prison* ***au bagne de FONTEVRAULT****. Il y décèdera le 18 février* ***1857.***

Sa veuve, la Flavie, s'est remariée le 28.02.1867 à 8 heures du matin avec Jean-Baptiste COUDRIN né à ARDELAY le 28.11.1818".

D'après un texte de Guy BIBARD, descendant lointain d'Augustin.

L ' H E R I T A G E
Association de conservation et promotion
du patrimoine herbretais

Les Herbiers, le 29 janvier 2015

Chers amis adhérents,

L'Acte de décès d'Augustin BONNENFANT a été copié sur les archives numérisées de Maine-et-Loire. Sur la page d'Augustin il y avait à la suite 3 décès au bagne. La formule est exactement la même, ce qui laisse à penser qu'il devait y avoir beaucoup de décès dans cette geôle et que les déclarations se faisaient « par paquet » avec toujours les mêmes témoins qui, si ça se trouve, n'ont jamais vu les défunts.

La Prison de Fontevrault.

D'abord Abbaye Royale, toujours dirigée par des abbesses souvent de sang royal, les Plantagenet en font une nécropole pour leur famille. C'est Napoléon 1er qui a décidé en **1804** d'en faire une prison (bagne ou maison de force ou de correction dit-on aussi à l'époque) qui fut fermée en **1963**.

Elle avait une capacité de 700 prisonniers à l'origine, mais au fil des temps elle en comptera jusqu'à 1800 dont des femmes et des enfants. La prison de Fontevrault était considérée avec l'abbaye-prison de Clairvaux une des plus dures de France. L'espérance de vie au milieu du 19ème siècle y était de 8 à 10 mois tellement les conditions de vie étaient dures. La moindre maladie se propageait à une vitesse folle d'où une mortalité très élevée.

L'Abbaye est classée monument historique dès **1840** et maintenant elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Guy BIBARD

Vue aérienne de

l'Abbaye de Fontevrault

prise sur le site de

Wikipedia

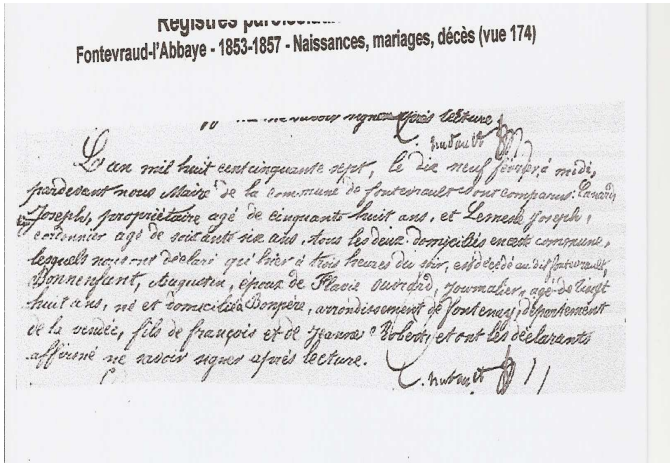
Registres paroissiaux
Fontevraud-l'Abbaye - 1853-1857 - Naissances, mariages, décès (vue 174)

Acte de décès

d'Augustin BONNENFANT

Registres d'Etat Civil
de Fontevraud-l'Abbaye
1853-1857.

CHATEAU d'ARDELAY – 85500 LES HERBIERS – Tél/Fax. 02-51-64-91-95
Adresse Email : centre.doc.historique.lesherbiers@wanadoo.fr